



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/106
7 mai 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 18 f) de la liste préliminaire*

NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des
pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

Note du Secrétaire général

1. L'article 6 des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies stipule ce qui suit :

"Article 6

Comités des pensions du personnel

a) Le Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies se compose de quatre membres et de quatre membres suppléants élus par l'Assemblée générale...

b) Les membres et membres suppléants du Comité exercent leur mandat pendant trois ans ou jusqu'à l'élection de leurs successeurs et sont rééligibles; dans le cas où un membre ou un membre suppléant du Comité cesse, durant son mandat, d'être membre du Comité, un autre membre ou membre suppléant peut être élu pour remplir ses fonctions jusqu'à l'expiration de son mandat.

c) ..."

2. Le Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies se compose actuellement des membres et membres suppléants ci-après et dont le mandat expire le 31 décembre 1991 :

* A/46/50.

Membres

- M. Leonid E. Bidny (Union des Républiques socialistes soviétiques)
- M. Yogesh Kumar Gupta (Inde)
- M. Sol Kuttner (Etats-Unis d'Amérique)
- M. Michael G. Okeyo (Kenya)

Membres suppléants

- M. Jorge Duhalt (Mexique)
- M. Tadanori Inomata (Japon)
- M. Ulrich Kalbitzer (Allemagne)
- M. M'hand Ladjouzi (Algérie)

3. L'Assemblée générale devra donc, à sa quarante-sixième session, élire quatre membres et quatre membres suppléants qui siégeront au Comité pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 1992.

4. Aux sessions antérieures, la Cinquième Commission présentait à l'Assemblée générale un projet de décision où figuraient les noms des personnes recommandées. Il serait souhaitable de suivre une procédure analogue à la quarante-sixième session.
